

École des Razes : Reculer pour avancer

Caroline PAULES, Responsable du Pôle Accueil et vie Civile, Ville de Feyzin

Leur installation respective est si ancienne qu'il est devenu difficile de savoir qui est arrivé le premier. Mais une chose est sûre, l'école Georges Brassens et la raffinerie de Feyzin cohabitent maintenant depuis près de 50 ans, séparées par 110 mètres d'autoroute et de merlon.

Pendant des décennies, des mesures de prévention et d'organisation viennent compenser l'extrême exposition de ce groupe scolaire aux risques technologiques : ligne directe avec l'industriel, PPMS renforcé, formation du personnel, exercices. Mais au fil des années, la situation demeure insatisfaisante. L'autoroute génère des nuisances considérables et il arrive que les enfants soient incommodés par des émanations soufrées. En 2008, l'équipe municipale conduite par Yves Blein, aujourd'hui président d'Amaris, décide d'inscrire le déplacement de l'école dans son plan de mandat.

Dès lors s'engagent de longues négociations avec la préfecture. La municipalité, constatant que les Razes, le quartier d'implantation de l'école, sont déjà lourdement impactés par la maîtrise de l'urbanisation, refuse de délocaliser le bâtiment hors de la zone. A l'inverse, le représentant de l'État maintient qu'un nouvel ERP ne saurait être construit dans les zones Z1 et Z2 (aujourd'hui ZPR et ZPE).

La ville va tout de même prospecter les terrains disponibles et acheter peu à peu un tènement, situé à plus de 500 mètres de l'enceinte de la raffinerie. Grâce aux cartographies produites en 2008 dans le cadre du Porter à connaissance puis de l'élaboration du PPRT, il apparaît que ces terrains sont en zone d'aléa faible. La construction d'un ERP redevient envisageable, le préfet donne son feu vert.



L'emplacement choisi est au cœur du quartier des Razes. La superficie est par contre limitée, ce qui contraint les architectes à concevoir une école sur deux étages. Il s'agit de reloger 8 classes sur 1 900 m² tout en veillant à construire un bâtiment résistant aux risques présents sur le secteur.

Les ouvertures directes sur la rue où le risque de surpression est le plus fort sont limitées en taille et en nombre. Les couloirs sont éclairés de lumière naturelle par une succession de fenêtres étroites et régulières de couleurs, dont les huisseries et menuiseries bénéficient de performances renforcées face aux risques thermiques et de surpression.

Les salles de classes sont implantées et orientées sur la cour intérieure. L'ensemble du projet est réalisé en béton armé avec une isolation thermique par l'intérieur pour éviter toutes détériorations en cas de surpression. Face au risque d'émanations toxiques, un système de ventilation à double flux permet de contrôler l'entrée et la sortie d'air.

Reculer le groupe scolaire aura coûté

4,4 millions d'euros financés par la commune ainsi que par le Conseil général du Rhône à hauteur de 30 %. Grâce à un partenariat privilégié entre la Ville et la raffinerie, un accord avec le groupe Total prévoit en outre la participation de ce dernier au déplacement de l'école par le rachat du terrain délaissé.

La livraison de la nouvelle école est prévue pour le printemps 2013. Le quartier va pouvoir continuer d'avancer...



Sigles

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

AMARIS : Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs

ERP : Établissement Recevant du Public

ZPR : Zone de Protection Rapprochée

ZPE : Zone de Protection Éloignée

PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques